



# LA SÉCURITÉ SOCIALE célèbre ses 70 ans (1945 - 2015)

## 70 ans de progrès et de solidarité

[www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr)





## Octobre 2015 : la Sécurité Sociale célèbre ses 70 ans Les caisses de Sécurité sociale de Côte-d'Or s'associent à l'événement

Les 4 et 19 octobre 2015, la France célèbre la signature des ordonnances créant la Sécurité sociale. 70 ans de progrès et de solidarité : depuis 1945, la Sécurité sociale accompagne chacun d'entre nous tout au long des moments les plus importants de notre vie (naissance et maternité, santé, retraite).

Ce 70<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de réfléchir à l'actualité de la Sécurité sociale, son évolution, ses enjeux, et de rappeler ses apports concrets à l'amélioration de la société française.

### DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX POUR MARQUER L'ANNIVERSAIRE

- une célébration nationale le 6 octobre, à Paris,
- un site internet ouvert à tous ([www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr))
- les "tchats Sécu" à l'occasion des 70 ans.

### EN CÔTE-D'OR, LES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE S'ASSOCIENT À L'ÉVÉNEMENT <sup>(1)</sup>

- Les organismes de Sécurité sociale s'habillent aux couleurs de l'anniversaire de la Sécurité sociale.
- Une exposition: "Sécurité sociale, 70 ans de progrès et de solidarité".
- Des rencontres avec les partenaires.
- Les services en ligne à l'honneur.
- Une équipe Sécurité sociale aux Virades de l'espoir.
- Des articles postés sur le blog des Caf de Bourgogne.







Programme détaillé : Cf. Fiche n°5 page 10 du Dossier de presse

Pour en savoir plus sur le 70<sup>e</sup> anniversaire,  
[www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr)

(1)

	Cpam .....	Assurance maladie de Côte-d'Or		Urssaf.....	Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales de Bourgogne
	Caf .....	Caisse d'Allocations familiales de Côte-d'Or		Rsi.....	Régime social des indépendants de Bourgogne
	Carsat.....	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne Franche-Comté		Msa.....	Mutualité sociale agricole de Bourgogne



<b>1.</b>	70 ans de Sécurité sociale : vivre mieux, vivre plus, vivre ensemble	 <b>PAGE 4</b>
<b>2.</b>	1945-1946 : La naissance de la Sécurité sociale	 <b>PAGE 5</b>
<b>3.</b>	La Sécurité sociale à l'heure du numérique	 <b>PAGE 6</b>
<b>4.</b>	Des organismes ancrés sur les territoires	 <b>PAGE 8</b>
<b>5.</b>	Des événements pour marquer l'anniversaire	 <b>PAGE 9</b>
	<b>ANNEXES</b> Les organismes de Sécurité sociale en Côte-d'Or	 <b>PAGE 11</b>





# 1. 70 ans de Sécurité sociale : vivre mieux, vivre plus, vivre ensemble

**E**n octobre 2015, la Sécurité sociale fête les 70 ans des ordonnances du 4 octobre 1945. Cet anniversaire est l'occasion de réfléchir à l'actualité de la Sécurité sociale. La pérennité de notre système tient à la force du lien avec l'ensemble de la population. Les actions menées privilégient la proximité, soulignent les apports pour les Français, sans occulter les contraintes et montrent que la Sécurité sociale est une actrice à part entière du changement et de la modernisation de notre système.

## Un système qui participe à la vitalité de la société française

**La Sécurité sociale, à travers les prestations servies et les services développés, a participé activement à la vitalité de la société française.**

En matière d'accompagnement des familles, les aides financières et les services d'accueil des jeunes enfants expliquent notamment **le dynamisme de la natalité française**. Depuis 1945, la France connaît un solde positif, à l'exception d'une période de 15 ans, alors que la plupart des autres pays développés, notamment européens, sont en dessous du seuil de renouvellement des générations.

Deux millions de naissances supplémentaires en France sur les années 2000, c'est ce que représente l'écart par rapport à la fécondité des autres pays de l'Union européenne.

L'organisation de l'offre de soins et la garantie de pouvoir y accéder ont également contribué à **l'amélioration de l'état de santé**, et à **l'allongement de l'espérance de vie de la population**.

Par ailleurs, l'augmentation du niveau des retraites depuis 1945 conduit aujourd'hui à **une quasi égalité de revenus entre les actifs et les retraités**, ce qui est une évolution considérable après une époque marquée par la pauvreté des retraités. Cette évolution agit également sur l'allongement de l'espérance de vie.

Tous ces points sont autant de réussites à l'actif de la Sécurité sociale, qui doivent néanmoins évoluer avec la société.

Pour pouvoir maintenir l'équilibre des régimes de retraite, le vieillissement de la population a nécessité d'actualiser les paramètres de la retraite : âge, contributions, montants.

Il amène également à développer de nouveaux services autour du bien vieillir. L'évolution des pathologies et techniques conduit ainsi à déployer d'autres services pour réduire les durées d'hospitalisation, mieux organiser les parcours de soins, et globalement, faire de l'assuré l'acteur de son parcours.

La diversification des recettes de la Sécurité sociale permet de mieux répartir les charges de la solidarité sur l'ensemble des revenus, sans la concentrer sur les seuls actifs.

Ces évolutions se sont, notamment, traduites par des adaptations régulières des règles et droits (durées de cotisations, etc.), mais aussi par de nouveaux services : prise en charge de l'accueil des jeunes enfants, aides au retour après hospitalisation et accompagnement-conseil de certaines pathologies.

Ces évolutions se sont également concrétisées à travers la manière de rendre le service aux assurés (prise en charge hospitalière, avance des frais de médicaments, remboursements de soins, carte Vitale, informations régulières sur les droits à retraite, etc.), allocataires, bénéficiaires et entreprises.

Ce développement de services, portés par les organismes, fait de plus en plus des Français les acteurs de leur protection sociale. Des Français qui, dès lors, se sentent également responsables du bien commun qu'est la Sécurité sociale.





## 2. 1945-1946, la naissance de la Sécurité sociale

### Le programme du Conseil national de la résistance

**Pendant la Seconde guerre mondiale, le droit de chacun à la Sécurité sociale sera consacré dans diverses déclarations internationales** dont la charte de l'Atlantique de 1941 signée par Roosevelt et Churchill et la Déclaration de Philadelphie de 1944 qui sera la nouvelle charte de l'Organisation internationale du travail (OIT).

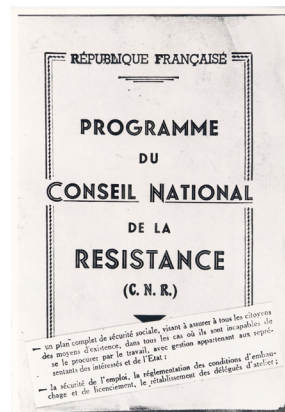
Pendant cette période, en Grande Bretagne, Lord Beveridge propose un plan de sécurité sociale en vue d'éliminer la pauvreté en généralisant des prestations forfaitaires à toute la population et en créant un service national de santé financé par l'impôt.

En France, pays occupé, la réflexion sur l'après-guerre se déroule à Alger où se trouve le Comité français de libération nationale. Mais en juillet 1944, le commissariat aux affaires sociales du Gouvernement provisoire considère qu'il "n'est nullement en mesure de préparer un plan de réformes des divers régimes d'assurances sociales des travailleurs français".

**La Résistance intérieure de son côté prépare l'après-guerre** en réunissant des professeurs de droit, des syndicalistes et des hauts fonctionnaires tels qu'Alexandre Parodi et Pierre Laroque. Mais elle juge les questions économiques prioritaires par rapport aux réformes sociales.

Ses réflexions déboucheront sur **le programme du conseil national de la résistance adopté le 15 mars 1944 qui consacre un article à l'instauration d'un "plan complet de sécurité sociale** visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils seront incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État".

Cependant, à la libération, aucun projet précis n'avait été adopté. Tout restait à faire.



© CPAM 75

### Les ordonnances d'octobre 1945

C'est pourtant pendant le premier Gouvernement provisoire présidé par le Général de Gaulle que sont adoptées **les deux ordonnances des 4 et 19 octobre 1945** relatives à la Sécurité sociale, la première sur l'organisation, la seconde sur les prestations.

**Alexandre Parodi**, maître des requêtes au conseil d'état, nommé ministre du Travail en septembre 1944, confie dès le mois suivant à **Pierre Laroque**, également maître des requêtes et très impliqué dans les Forces françaises libres, la Direction générale des assurances sociales au sein de son ministère. Il reçoit pour mission de préparer la réforme.



Alexandre Parodi  
© ministère du Travail



Pierre Laroque à la DGSS en 1950  
© Collection privée





## La mise en oeuvre des ordonnances de 1945

La situation économique du pays était particulièrement difficile. la succession de lois en 1946 traduit ce conflit entre les ambitions sociales et les capacités économiques.

D'ailleurs, l'ordonnance du 4 octobre 1945, qui créait une organisation de la Sécurité sociale chargée d'assurer la protection des travailleurs (salariés et non salariés) indiquait elle-même que cette protection pourrait être étendue à d'autres catégories de la population. On ne pouvait pas tout faire tout de suite.

Cette prudence n'a pas empêché la loi du 22 août 1946 portant généralisation de la Sécurité sociale de prévoir l'assujettissement aux assurances sociales de tout Français résidant sur le territoire français. Mais son application était subordonnée à l'atteinte d'un certain niveau de la production industrielle.

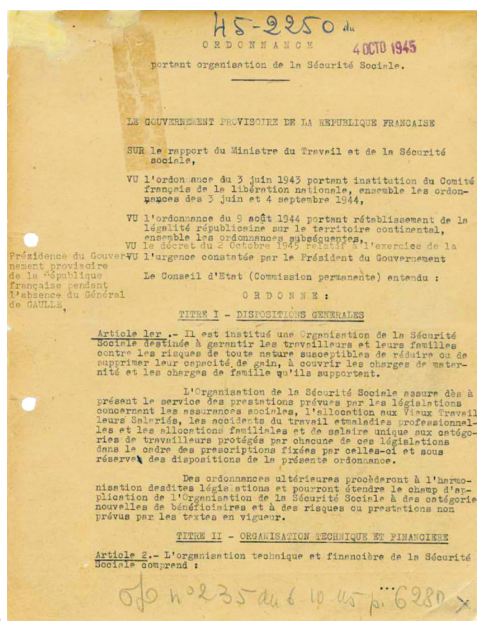
**La loi du 22 août 1946 sur les prestations familiales en accorde le bénéfice à la quasi-totalité de la population et la loi du 13 septembre 1946, brûlant les étapes, décide qu'au 1er janvier 1947 l'assurance vieillesse sera étendue à toute la population active. Enfin, la loi du 30 octobre 1946 intègre la protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le champ de la Sécurité sociale.**

La loi du 13 septembre 1946 rencontra l'opposition des catégories non salariées : elle sera abrogée et une loi de 1948 créera les régimes autonomes d'assurance vieillesse des non salariés non agricoles. le secteur de l'agriculture avait déjà obtenu le maintien définitif de son propre régime tandis que les salariés du secteur public, listés dans le décret du 8 juin 1946 conservaient leurs régimes propres, en principe à titre provisoire.

**Les ambitions du plan français de sécurité sociale seront reprises dans les années soixante-dix et au-delà, quand des réformes importantes réaliseront les généralisations de la Sécurité sociale à toute la population, des régimes complémentaires de retraite aux personnes actives et l'harmonisation progressive des protections des différents régimes. Le plan de 1945 a inspiré tous les réformateurs depuis 70 ans.**

### L'ordonnance de création de la Sécurité sociale (extrait)

Fac-similé des ordonnances de 1945  
© Archives ministère



#### Source

Dossier de presse Ucanss - 5 mai 2015

"70 ans de la Sécurité sociale, la Vie en plus - 70 ans de progrès et de solidarité"







# 3. La Sécurité sociale à l'heure du numérique

## La Sécurité sociale opère sa révolution numérique

Grâce aux offres de services en ligne, la Sécurité sociale répond aux préoccupations du public et les contacts sont simplifiés. Services et espaces personnels se développent sur les sites internet.

- ameli.fr
- caf.fr
- lassuranceretraite.fr
- msa.fr
- rsi.fr
- urssaf.fr

**caf.fr**, le site des allocations familiales, avec 225,4 millions de visites, est le troisième site de services publics au premier trimestre 2015 (après Pôle emploi et Impots.gouv.fr). Le site **ameli.fr** enregistre quant à lui 110 millions de visites par an.

- En mars 2015, l'application mobile "**ameli**" a dépassé les 3 millions de téléchargements.
- En juin 2015, l'application mobile "**caf - mon compte**" a atteint les 2 millions de téléchargements.
- En septembre 2015, 1 million de comptes étaient ouverts sur **rsi.fr**.

Sur **lassuranceretraite.fr**, chacun peut consulter son relevé de carrière et obtenir une estimation de sa future retraite.



## Des services personnalisés en ligne

Prendre soin de sa santé quand on est jeune, c'est important. La Msa a mis en place "Instants santé jeunes" **isjeunes.msa.fr**, un dispositif de prévention destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui leur propose un examen de santé gratuit et leur donne des informations de prévention santé.

Faire garder ses enfants devient plus simple : **monenfant.fr** aide les parents à trouver des solutions d'accueil adaptées à leurs besoins.

Avec le **compte ameli**, l'Assurance maladie propose un panel de services pratiques pour mieux gérer sa santé : suivre ses remboursements et paiements, télécharger ses attestations, recevoir des conseils personnalisés pour son diabète ou son asthme, ...

Pour obtenir leurs attestations de paiement, les retraités n'ont plus besoin de se déplacer : toutes les informations nécessaires sont disponibles sur **lassuranceretraite.fr**.

## La Sécurité sociale n'oublie pas les entreprises

Des sites s'adressent aux entreprises tels que **urssaf.fr**, **net-entreprises.fr** ou **msa.fr** pour les entreprises agricoles, **rsi.fr** pour les travailleurs indépendants.

Plusieurs déclarations sont d'ores et déjà transmises via un canal unique. La déclaration sociale nominative (Dsn) remplacera à terme toutes les déclarations sociales.



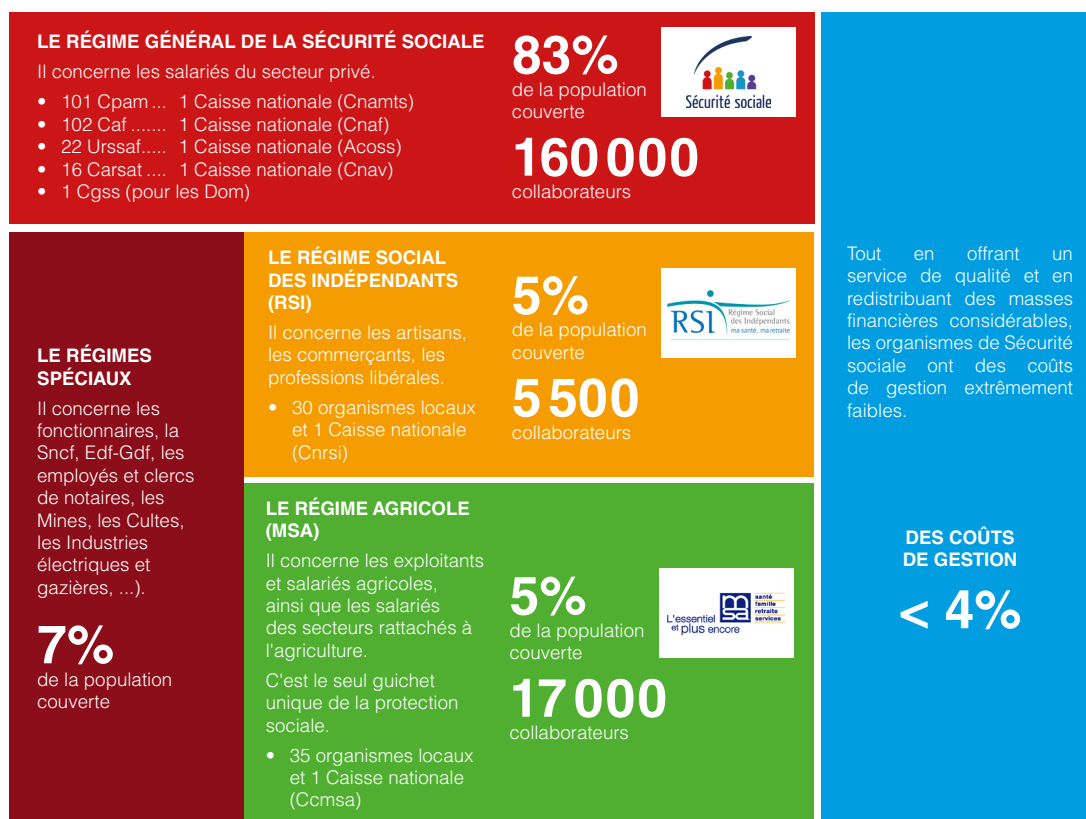


## 4. Des organismes ancrés sur le territoire

### Une protection sociale pour tous

Chaque Français est couvert par la Sécurité sociale, par le biais d'un "Régime" auquel il est rattaché. C'est la situation professionnelle de la personne qui détermine son rattachement.

La Sécurité sociale est organisée autour de quatre types de Régimes.



Sources

[www.en3s.fr/comprendre-la-protection-sociale-675/decouvrir-la-protection-sociale/comment-fonctionne-la-securite/comment-est-organisee-la-securite/...communication-securite-sociale.fr/wp-content/uploads/2015/06/7.-Quels-sont-les-vrais-co%C3%BBts-de-gestion-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-sociale.pdf](http://www.en3s.fr/comprendre-la-protection-sociale-675/decouvrir-la-protection-sociale/comment-fonctionne-la-securite/comment-est-organisee-la-securite/...communication-securite-sociale.fr/wp-content/uploads/2015/06/7.-Quels-sont-les-vrais-co%C3%BBts-de-gestion-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-sociale.pdf)

### En Côte-d'Or, des organismes proches de leurs publics

Les différentes institutions de Sécurité sociale sont présentes en Côte-d'Or, au plus près de leurs publics, par des actions de proximité et des services d'accueil et d'accompagnement personnalisés :

- Cnam ..... (Assurance maladie de Côte-d'Or),
- Caf ..... (Caisse d'Allocations familiales de Côte-d'Or),
- Carsat ..... (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne Franche-Comté),
- Urssaf..... (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales de Bourgogne),
- Rsi..... (Régime social des indépendants de Bourgogne),
- Msa ..... (Mutualité sociale agricole de Bourgogne).







## 5. Des événements pour marquer l'anniversaire

**Q**uel est aujourd'hui le sens de la Sécurité sociale ? Quelle est son actualité ? Comment s'est-elle modernisée ?  
Pour répondre à ses questions, les réseaux des régimes et des branches, meilleure preuve de la traduction concrète de la Sécurité sociale pour les Français, organisent une série d'événements locaux et nationaux.

### Un événement national

Le 6 octobre 2015, à la Maison de la Mutualité de Paris, une célébration nationale aura lieu en présence du Président de la république et de Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Table ronde, débats, exposition et remise des prix aux lauréats des concours "Les jeunes et la Sécu" et "Les promoteurs de la Sécurité sociale" rythmeront cette journée anniversaire.

### Un site internet ouvert à tous : [www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr)

L'espace centralise l'ensemble des supports pédagogiques et de compréhension de la protection sociale : présentations didactiques, données, chiffres-clés, quizz, vidéos, liens vers des sites institutionnels.

Par leur tonalité, de nombreux supports tranchent avec des présentations institutionnelles classiques : clips vidéo, contributions et témoignages de personnalités extérieures à la Sécurité sociale.

Ils permettront aux publics d'avoir une approche plus ludique de la Sécurité sociale et nourriront les travaux d'appropriation par les jeunes dans le cadre du concours lancé avec l'Éducation nationale, en février.

### La Sécu tchate avec ses assurés !

Connecté et proche de ses assurés, le service public de la Sécurité sociale organise les "tchats de la Sécu" à l'occasion des 70 ans.

"Posez vos questions, la Sécu vous répond" ces grands rendez-vous permettent à tous les assurés sociaux de dialoguer en ligne avec les experts des différents organismes (assurance maladie, assurance retraite, allocations familiales, ...).

Informers les assurés sur leurs droits et devoirs, répondre à leurs questions sont les missions de tous les salariés de la Sécurité sociale. Ces tchats sont aussi l'occasion d'expliquer leurs activités et l'action des organismes auprès des assurés.

Sur [www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr), les assurés sont invités à poser leurs questions en amont ou en direct, sur des sujets tels que l'âge et le montant de la retraite, les droits maladie, les prestations famille mais aussi les opportunités de travail.

#### Calendrier des tchats :

- 23 juin Retraite : quel âge pour le départ ? quel montant ?
- 18 septembre Famille et enfants : quels sont mes droits ?
- 23 octobre Travailler à la Sécu : quelles opportunités ?
- 19 novembre Précarité, handicap, accès aux droits : quel accompagnement des personnes en difficulté ?
- 15 décembre Carte Vitale : comprendre mes droits ?





## Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale en Côte-d'Or

### ■ ■ ■ Les organismes de Sécurité sociale s'habillent aux couleurs de l'anniversaire de la Sécurité sociale

- Cnam..... 8 rue Docteur Maret à Dijon
- Caf - Urssaf ..... 8 boulevard Clemenceau à Dijon
- Rsi ..... 12 boulevard Docteur Jean Veillet à Dijon

### ■ ■ ■ Une exposition: "Sécurité sociale, 70 ans de progrès et de solidarité"

Une exposition retraçant la création de la Sécurité sociale, ses origines, l'émergence du Régime général, puis son évolution jusqu'à nos jours et ses enjeux et défis pour demain.

- Cnam..... accueil Dijon-Est Champollion  
6 place des Savoirs à Dijon (entrée libre)  
du 5 octobre 2015 au 5 janvier 2016  
du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

### ■ ■ ■ Des rencontres avec les partenaires

Une présentation de la Sécurité sociale lors des 5 conférences organisées par la Caf de Côte-d'Or à destination de 140 partenaires, en juin et juillet 2015.

- 8 juin..... à Alésia,
- 17 juin..... à Nuits-St-Georges
- 18 juin..... à Pontailler-sur-Saône
- 9 juin et 2 juillet... à Dijon

### ■ ■ ■ Les services en ligne à l'honneur

Une communication commune à l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux habitants à Dijon, le 26 septembre : "Plus proche de vous, les nouveaux services en ligne de la Sécurité sociale".

### ■ ■ ■ Une équipe Sécurité sociale aux Virades de l'espoir

Une équipe inter-organismes d'une trentaine d'agents des Caisses de Sécurité sociale, constituée pour la course du dimanche 27 septembre à Fontaine-lès-Dijon.

### ■ ■ ■ Des articles postés sur le blog des Caf de Bourgogne ([blog.caf-bourgogne.fr](http://blog.caf-bourgogne.fr))

- 24 mars 2015 ..... "Un concours pour célébrer les 70 ans de la Sécurité sociale".
- 8 septembre 2015. "Participez au 1er hackathon des allocs".
- 15 septembre 2015 "Ce vendredi, nos experts répondront gratuitement à toutes vos questions "Familles et enfants" ! Un tchat de la Sécu".





SECURITE SOCIALE  
**L'Assurance  
Maladie**  
CÔTE-D'OR

ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
**Caf**  
de la Côte d'Or

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bourgogne  
& Franche-Comté

**URSSAF**

► Bourgogne

**RSI** Régime Social  
des Indépendants  
ma santé, ma retraite  
Bourgogne

**m sa** santé  
famille  
retraite  
services

**ANNEXES**  
Les organismes de Sécurité sociale  
en Côte-d'Or

# Caisse primaire d'assurance maladie de Côte-d'Or



## Chiffres-clés 2014

- **378 858 Côte-d'Oriens protégés** par la Cnam.
- **1,4 milliard d'euros de prestations** versées en 2014.
- 25 000 demandes de remboursements reçues chaque jour.
- 470 collaborateurs mobilisés, au quotidien, pour assurer un service de qualité.

## Missions

Gestionnaire du Régime général de la Sécurité sociale, l'Assurance Maladie inscrit son action autour de trois principes fondamentaux : la solidarité, l'égalité d'accès aux soins et la qualité des soins.

Elle protège et assure 81% de la population de Côte-d'Or (maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles), et contribue activement à préserver le système de soins :

- en accompagnant les professionnels de santé dans la diffusion des bonnes pratiques et de maîtrise médicalisée des dépenses ;

- en développant de nouveaux services tels que les programmes d'accompagnement au retour à domicile après une hospitalisation (Prado) ou le service "Sophia" pour aider les malades chroniques ;

- en proposant des offres de prévention pour tous, avec un accompagnement renforcé des publics les plus fragiles au Centre d'examen de santé à Dijon.

Enfin, l'Assurance Maladie oeuvre quotidiennement pour simplifier les démarches de ses publics, et a mis en place une offre de services multicanal, symbolisée par le site **ameli.fr**.



# Caisse d'Allocations familiales de Côte-d'Or



## Chiffres-clés 2014

- La Caf de Côte-d'Or compte **91 871 allocataires**.
- Le total des prestations versées et des fonds consacrés à l'Action sociale s'élève à **515 millions d'euros**.
- 312 collaborateurs sont mobilisés au service des allocataires et des partenaires du département.

## Missions

Acteur majeur de la solidarité dans le département, et mobilisée au service des allocataires, la Caisse d'Allocations familiales a deux missions prioritaires :

- aider les familles dans leur vie quotidienne, faciliter, en particulier, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle,
- développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.

Pour remplir ces missions, elle s'appuie sur deux leviers :

- le versement des prestations familiales, des aides au logement et des minima sociaux,
- l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs.

Son objectif est de proposer une offre globale de services, au plus près des habitants, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales.







# Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales Bourgogne



## Chiffres-clés 2014

- L'Urssaf totalise **137 151 cotisants**.
- Le montant des cotisations et contributions encaissées s'élève à **5,16 milliards**.
- Au 31 décembre 2014, l'Urssaf comptait 292 collaborateurs.

## Missions

Le réseau Urssaf travaille, chaque jour, à collecter les cotisations et contributions sociales versées par les entreprises et les travailleurs indépendants.

Chaque jour, le produit de cette collecte est transmis aux Caisses nationales prestataires du Régime général, pour redistribution sous forme de prestations, remboursements maladies, retraites.

Le réseau Urssaf assure également le recouvrement des cotisations auprès des artisans

et commerçants pour le compte du Rsi.

Cette mission de recouvreur social de référence est consacrée par la prise en charge du recouvrement des cotisations d'assurance chômage pour le compte de l'Unédic.

L'Urssaf met à disposition des services de simplification et de dématérialisation, dans le cadre de l'embauche et de l'emploi de personnel, ainsi que dans la déclaration et le paiement des cotisations.



# Régime social des indépendants Bourgogne



## Chiffres-clés 2014

- Le Rsi Bourgogne compte **51 775 cotisants, 89 768 assurés sociaux et 64 711 retraités et invalides**.
- En 2014, **426 millions d'euros**, en prestations sociales, ont été versées (dont 311 millions d'euros de prestations retraites et 2,2 millions d'aides en action sanitaire et sociale).
- 117 collaborateurs sont au service des travailleurs indépendants sur le territoire bourguignon.

## Missions

Le Rsi est le régime obligatoire de Sécurité sociale des travailleurs indépendants.

Le Rsi assure la couverture maladie et la retraite des artisans et commerçants, ainsi que la couverture maladie des professionnels libéraux.

Le Rsi est l'interlocuteur social unique en matière de cotisations et contributions sociales personnelles du Chef d'entreprise indépendant.





*"La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun, qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes".*

**Alexandre Parodi, Ministre du Travail, Déclaration faite devant l'Assemblée Nationale, extrait - juillet 1945**

*"La Sécurité sociale, pour être efficace, doit reposer sur une solidarité nationale. Tout le monde doit participer à ses charges dans la mesure de ses moyens".*

**Pierre Laroque, Directeur général de la Sécurité sociale - 1945**

"70 ans ont passé depuis la parution des ordonnances d'octobre 1945 qui ont donné naissance à la Sécurité sociale française.

Célébrer les 70 ans de la Sécurité sociale, c'est montrer le chemin qui a été parcouru et l'évolution continue d'une construction politique originale, toujours fidèle à la promesse républicaine.

La solidarité, c'est une grande ambition. Celle d'une protection sociale pour tous les citoyens, à chaque étape de leur vie : quand arrive un enfant, quand survient une maladie ou un accident, quand la vie active s'achève ou quand un proche s'en va.

La Sécurité sociale, c'est un grand progrès. Elle lie le malade au bien portant, le retraité au travailleur, l'enfant à l'adulte. Chacun consent à ces solidarités car chacun, à un moment de sa vie, peut passer d'une catégorie à une autre, chacun peut être contributeur et allocataire".

**"70 ans après sa naissance, la Sécurité sociale reste plus que jamais au cœur de notre pacte républicain..."**

**"Elle fonde notre identité sociale collective, elle est notre fierté et notre bien commun..."**

**Marisol Touraine,  
Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Extraits du discours prononcé lors du lancement des 70 ans de la Sécurité sociale,  
le 5 mai 2015**

### **En savoir plus...**

[www.70anssecuritesociale.fr](http://www.70anssecuritesociale.fr)

[www.securitesociale.fr](http://www.securitesociale.fr)

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)

[www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

[www.en3s.fr](http://www.en3s.fr)

[www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr)



## Contacts presse

### Contact : "70<sup>e</sup> anniversaire"

Caf de la Côte-d'Or

Anne PHILIPPE : [anne.philippe@caf.fr](mailto:anne.philippe@caf.fr)

03 80 70 75 10 - 03 80 70 75 05

### Contacts : Organismes de Sécurité sociale

Cpam de la Côte-d'Or

Guillaume JENET : [guillaume.jenet@cpam-dijon.cnamts.fr](mailto:guillaume.jenet@cpam-dijon.cnamts.fr)

03 80 59 37 42 - 06 09 03 45 88

Carsat Bourgogne et Franche-Comté

Stéphanie DESCHAMPS : [stephanie.deschamps@carsat-bfc.fr](mailto:stephanie.deschamps@carsat-bfc.fr)

03 80 70 50 11

Urssaf Bourgogne

Julien JOUVET : [julien.jouvet@urssaf.fr](mailto:julien.jouvet@urssaf.fr)

03 86 72 40 96

Rsi Bourgogne

Sophie ROZIER : [sophie.rozier@bourgogne.rsi.fr](mailto:sophie.rozier@bourgogne.rsi.fr)

03 80 77 53 35